



## Le coureur Can-Am Kyle Chaney décroche une victoire historique à King of the Hammers 2025

Février 10, 2025

Image

*Les coureurs Can-Am Kyle Chaney et Terry Madden célèbrent leur victoire dans la course 4400 Unlimited à King of the Hammers 2025.*

**Valcourt, Québec, le 10 février 2025** – Can-Am, une marque emblématique de BRP inc. (TSX:DOO; NASDAQ:DOOO), a marqué l'histoire à King of the Hammers 2025 à Johnson Valley, en Californie, alors que Kyle Chaney est devenu le premier pilote à gagner la course 4400 Unlimited avec un véhicule côte à côte modifié. Chaney et son copilote Terry Madden ont navigué sur le terrain impardonnable avec précision et persévérance dans leur Can-Am Maverick R, franchissant la ligne d'arrivée avec plus de 30 minutes d'avance sur leur concurrent le plus proche. Cette victoire représente un jalon important dans l'histoire de Can-Am, car la course 4400 Unlimited a historiquement été remportée que par des camions et des buggies construits sur mesure et dotés de moteurs de grande puissance.

« Nous sommes extrêmement fiers de l'accomplissement de Kyle et des efforts déployés par notre équipe pour cette course », a déclaré Jean-François Leclerc, directeur de course chez BRP. « King of the Hammers ne ressemble à aucune autre course avec son mélange de terrains désertiques et de canyons techniques et rocaillieux. Nous savions que ce serait difficile, mais nous avons inscrit certains de nos meilleurs pilotes dans la course pour viser la victoire. Voir le Maverick R s'imposer face à des véhicules de grands constructeurs automobiles trois fois plus puissants est très gratifiant, c'est le moins que l'on puisse dire. »

Largement considérée comme le joyau de la couronne de la semaine de courses à King of the Hammers, la course 4400 Unlimited consistait en trois tours différents, chacun présentant son propre défi pour tester les compétences des pilotes et les capacités de leurs machines.

Après s'être qualifié en quatrième position, Chaney a débuté sur la deuxième ligne. Il est resté parmi les six premiers tout au long du premier tour avant de se frayer un chemin jusqu'à la tête au deuxième tour. Le troisième tour nécessitait d'immenses compétences de navigation, car cette portion du parcours n'a été rendue publique que la veille de la course et les pilotes n'ont pas pu la parcourir à l'avance. Terry Madden, le copilote de Chaney, les a maintenus sur la bonne voie, jouant un rôle crucial dans leur succès. Prouvant le potentiel de la plateforme Maverick R, Chaney et Madden ont remporté la victoire avec un temps de 7 heures, 53 minutes et 45 secondes.

« Nous avons conduit à notre meilleur niveau et mon équipe a mis tout ce qu'elle pouvait dans cette aventure. Je dois remercier Can-Am et CT Race Worx d'avoir construit ce véhicule afin que nous puissions nous battre contre les meilleurs pilotes de la course 4400. Nous avons choisi de bonnes lignes et Terry a été génial avec la navigation. Le troisième tour était fou, nous n'avions aucune idée d'où nous allions. Il n'y avait pas de pistes, nous devons juste choisir nos lignes au fur et à mesure et rester près des points de contrôle. Nous avons fait de notre mieux pour prendre soin du véhicule toute la journée, mais vous savez, c'est un Can-Am, il n'abandonne jamais !

Kyle Chaney, Cody Miller et Hunter Miller étaient les seuls pilotes à disputer la course 4400 Unlimited en véhicule côte à côte. Can-Am s'est associée à CT Race Worx pour modifier le Maverick R et répondre aux spécifications de la course 4400 Unlimited. Leurs véhicules ont conservé le groupe motopropulseur et la géométrie du Maverick R de série, à l'exception des ajustements du châssis nécessaires pour monter des pneus de 37 pouces. Cody et Hunter Miller ont également démontré une belle performance, Cody se classant deuxième jusqu'à la toute fin du parcours. Malheureusement, leurs deux courses ont été interrompues en raison de problèmes techniques.

En plus du succès de Chaney dans la course 4400 Unlimited, les coureurs Can-Am ont balayé le podium dans la classe Pro Mod de la course UTV Hammers Championship. Cody Miller a remporté la victoire en Pro Mod et s'est classé deuxième au classement général, tandis que Nathan Parker a terminé deuxième en Pro Mod et troisième au classement général, et Paul Wolf a complété le podium en se classant troisième en Pro Mod. Les trois coureurs ont mis en évidence les performances, la fiabilité et la robustesse du Can-Am

Maverick R.

Les coureurs Can-Am seront de nouveau en action lors de l'édition 2025 du San Felipe 250, le samedi 5 avril.

### **À propos de BRP**

BRP Inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10,4 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale au 31 janvier 2024.

[www.brp.com](http://www.brp.com)

[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

*Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex*, et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

### **Demande média:**

Stéphanie Giroux

Relations avec les médias

[media@brp.com](mailto:media@brp.com)